ESSAI PHILOSOPHIQUE

SUR

L'HYGIÈNE DES ENFANS;

DISSERTATION

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Strasbourg, le Samedi 20 Août 1825, à trois heures après midi,

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE,

PAR

CLAUDE-LOUIS LANAUD,

BACHELIER ÈS-LETTRES, EX-CHIRURGIEN MILITAIRE DE DEUXIÈME CLASSE,
DE SAVIGNY EN REVERMONT (DÉP. DE SAÔNE-ET-LOIRE).

Le but de toute bonne éducation consiste à affermir la santé ou les forces physiques, et à diriger le plus puissamment possible vers le bien les penchans du cœur et les facultés de l'ame.
(Instructions de Catherine II au gouverneur de ses fils.)



STRASBOURG,

De l'imprimerie de F. G. Levrault, impr. de la Faculté de médecine.

1825.

A MA MÈRE,

Qui n'a pas craint de tout sacrifier pour l'éducation de ses enfans.

Témoignage d'un attachement aussi tendre que sincère et mérité.

C. L. LANAUD.

Professeurs de la Faculté de médecine de Strasbourg.

MM. Masuyer, Président.

Bérot,
Cailliot,
Coze,
Flamant,
Foderé,

} Examinateurs.

Gerboin.
Lauth.
Lobstein.
Meunier.
Nestler.
Tourdes.

Rochard, Professeur honoraire.

La Faculté a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend ni les approuver ni les improuver.

AVERTISSEMENT.

En écrivant sur l'hygiène des enfans, j'avais le projet de donner à cette importante matière tous les développemens qu'auraient pu permettre mes faibles connaissances : déjà mon travail était entièrement terminé, lorsque des considérations particulières m'ont forcé de n'en offrir ici que le résumé. J'ai choisi la forme de propositions, comme me paraissant une des plus propres à l'argumentation, qui est le but spécial de ce dernier examen de médecine.

ESSAI PHILOSOPHIQUE

SUR

L'HYGIÈNE DES ENFANS.

Ce n'est que depuis l'époque mémorable où parut l'Émile de J. J. Rousseau, qu'on s'est occupé davantage de l'éducation des enfans. Elle ne se borne pas à procurer le développement du corps, le bon exercice des forces nutritives; elle a pour objet aussi de développer l'intelligence, et, comme le disait la célèbre Catherine II au gouverneur de ses fils: « Le but de toute bonne éducation consiste à « affermir la santé ou les forces physiques, et à diriger le plus puis- « samment possible vers le bien les penchans du cœur et les facultés « de l'ame. » L'éducation des enfans commence, pour ainsi dire, avec la gestation; car les soins qu'on donne à la femme, pendant cette époque, ont pour but de servir à son fruit autant qu'à elle-même; elle agit également sur le physique et sur le moral, et les dispositions qu'elle détermine ~~et qu'elle fixe~~, semblent constituer une seconde nature. « La première éducation des enfans appartient aux « femmes; si l'auteur des choses eût voulu qu'elle appartînt aux « hommes, il leur aurait donné du lait pour les nourrir..... Ce n'est « pas assez de conserver son enfant: il faut lui apprendre à se con- « server étant homme, à supporter les coups du sort, à braver « l'opulence et la misère; à vivre, s'il le faut, dans les glaces de « l'Islande ou sur le rocher brûlant de Malte..... Celui d'entre nous

« qui sait le mieux supporter les biens et les maux de cette vie, est « à mon gré le mieux élevé. » (J. J. Rousseau, Émile.) Ainsi donc il faut élever les enfans aussi durement que possible, de manière à en faire un jour des hommes robustes, capables, au besoin, de défendre la patrie et de cultiver le sol qui doit les nourrir, et ne point détruire ensuite, par des soins trop affectueux et nuisibles autant que ridicules, les avantages qu'on aura développés en eux tant au physique qu'au moral: ce serait alors les plonger dans la mollesse et les préparer à la souffrance; ce serait s'écarter de la route tracée par la nature, qui, sans cesse exerçant les enfans, les endurcit par toutes sortes d'épreuves, et leur apprend de bonne heure à connaître la peine et la douleur. Il faut donc éviter d'en faire des êtres efféminés, qui deviendraient bientôt craintifs, lâches, méchans, dévorés de vices honteux et de passions féroces. C'est par une éducation physique bien dirigée qu'on épuisera enfin la source de ces tempéramens scrofuleux et rachitiques qui font le désespoir des médecins, et qu'on regarde avec raison comme la principale cause de la dégénération de notre espèce. « En fortifiant le corps, dit « Cabanis, on guérit plusieurs maladies; on fait acquérir aux organes « plus d'aptitude pour les mouvemens qui sont commandés par nos « besoins; de là plus d'étendue dans les facultés de l'esprit, plus « d'équilibre dans les sensations; de là ces idées plus justes, ces « passions plus élevées qui tiennent au sentiment habituel d'une « grande force. » La première enfance des jeunes Spartiates était confiée à leurs parens; elle s'étendait jusqu'à sept ans, et pendant ce temps précieux pour le développement des organes, toutes leurs facultés physiques et morales croissaient dans une entière liberté. A sept ans ils devenaient les enfans de la patrie, et déjà ils commençaient à se faire à des fatigues proportionnées à leur âge; leurs jeux toujours publics, ainsi que leurs exercices, étaient toujours dirigés vers un même but, celui d'endurcir par degrés leur corps aux impressions extérieures, de fortifier leurs membres, et d'en perfec-

tionner les mouvemens. Vers l'âge de douze ans ils commençaient à quitter les longs habits de l'enfance et les cheveux flottans ; ils se dépouillaient même de la tunique et des sandales, et vêtus d'un simple manteau, ils passaient presque toute la journée dans le gymnase, et se formaient par la vie la plus dure, par les exercices les plus rudes et par la plus grande sobriété, à la vie militaire, qui, dans les anciennes institutions, était la plus essentielle des habitudes, puisqu'alors tout citoyen était soldat. Dans nos contrées, où les vicissitudes atmosphériques sont si fréquentes, un pareil mode d'éducation ne pourrait guère être employé ; d'ailleurs nous différons beaucoup de ces anciens peuples : nos mœurs amollies et changées par les conquêtes du luxe, nos coutumes efféminées, la corruption toujours croissante de toutes les classes de la société ; en diminuant de plus en plus chez l'homme l'amour de la patrie, nous ramènent au seul égoïsme. Chez les anciens, on apprenait aux enfans à regarder la république ou la patrie comme leur mère commune, et de bonne heure germaient dans leurs jeunes cœurs ces nobles sentimens qui font notre admiration ; chez nous, au contraire, on se soucie peu de faire de bons citoyens. « Les hommes, dit La Bruyère, se piquent « d'élever de beaux chevaux, d'avoir des chiens bien dressés, de « posséder des troupeaux nombreux qu'ils ont perfectionnés ; mais « leur curiosité ne va pas jusqu'à former des citoyens, à apprendre « à leurs enfans à être patiens, courageux, bienfaisans, désinté- « ressés : ils semblent mettre tous leurs soins à faire de ces nouveaux « êtres des animaux dégradés comme eux-mêmes, et pourvus de « tous leurs vices honteux. » Trop long-temps on a négligé le développement physique de notre espèce, et dans notre pays, soumis plus que tout autre aux caprices de la mode, il y a encore bien à faire pour rendre convenable l'éducation de la jeunesse.

La première observation à faire pour établir le régime des enfans, et surtout de ceux qui viennent de naître, est celle de leur force, c'est-à-dire, de la facilité avec laquelle ils peuvent se maintenir dans

un état de santé et de vigueur, et de la mesure de garanties qui leur sont nécessaires pour se conserver dans cet état : c'est là ce qui distingue les enfans forts des faibles, seule différence déterminable à cet âge, en observant toutefois que ces mesures de force et de faiblesse ne sont pas absolues, mais seulement relatives. L'enfant nouveau-né, passant de l'eau dans l'air, et d'une température d'environ trente-deux degrés à une toujours bien inférieure, donne lui-même, par la chaleur et la coloration de son corps, par la force de sa voix et de ses mouvemens pendant qu'on le lave, qu'on l'essuie, et avant qu'on le vêtisse, une mesure présumée de sa force. Il est utile de mettre en exercice la force naturelle des nouveau-nés, en les présentant, sans garanties superflues, aux influences qu'ils sont en état de supporter et de vaincre; mais il ne faut pas atteindre la limite de leurs forces en les exposant à des influences qu'ils ne supporteraient qu'avec peine. Cette limite de leur force est atteinte ou passée, lorsque les impressions auxquelles les enfans sont soumis, les retiennent d'une manière durable dans une mesure de chaleur, de coloration, de voix et d'activité inférieure à celle qui caractérise l'état de santé. Dans les autres âges de la vie les influences et les garanties devront également être toujours proportionnées à la mesure naturelle et ordinaire des forces. Comme dans l'enfant les forces vont en croissant et en s'affermissant, il faut, à mesure que ces forces croissent, diminuer le soin et la recherche des garanties, étendre les limites de l'usage des choses et de l'emploi des facultés, et d'après les mêmes principes, une marche inverse est nécessaire pour les âges dans lesquels les forces et les facultés décroissent et se détériorent. Dans les époques de l'âge où des révolutions plus ou moins laborieuses emploient une partie des forces, il est utile d'augmenter la mesure des moyens de préservation, et de prescrire plus strictement les réserves du régime en proportion de la mesure de forces qui aura été emportée par le travail.

Circumfusa et applicata.

Je réunis ces deux ordres d'influences, parce qu'il ne me paraît guère possible de les séparer; en effet, en indiquant les influences de l'atmosphère, on ne peut se dispenser de faire connaître en même temps les moyens de s'en garantir ou de les adoucir.

1.° L'enfant qui naît, passant d'un milieu d'une densité et d'une température uniformes et constantes dans un autre essentiellement variable par ses vicissitudes, quelle que soit sa force, il est prudent de le garantir d'abord en proportion de la saison dans laquelle il est né, de la force qu'il annonce en naissant, et de la situation dans laquelle il doit vivre.

2.° L'expérience frappante que présentent les accidens fréquens, et spécialement le mal de mâchoire, chez les nouveau-nés, dans les contrées chaudes, maritimes, exposées aux vents de mer, fait penser que les premiers soins, même pour les enfans forts, doivent s'étendre à quelques semaines, à dater de la naissance; après ce temps il est bon, si l'enfant se montre constamment fort, de le livrer plus habituellement à l'air libre, et de l'affranchir enfin par degrés de ses enveloppes superflues.

3.° Dans l'espace de temps qui s'écoule depuis les premières semaines jusqu'au moment de la première dentition, il est nécessaire, si l'enfant jouit de quelque force, de l'augmenter et de la perfectionner par l'habitude du contact de l'air, par l'épreuve de ses vicissitudes, avant que les premiers travaux de la dentition lui préparent des troubles et des fatigues qui lui donnent une susceptibilité plus grande, en lui ôtant une certaine mesure de force.

4.° Les enveloppes du nouveau-né doivent être d'autant plus légères, plus perméables à la chaleur, et d'autant moins multipliées, que l'enfant est plus fort, né dans un climat plus doux, d'une température plus uniforme, et est élevé dans une condition plus heureuse et plus favorable au développement de ses forces.

5.° Les enveloppes de l'enfant, dans le premier âge, doivent être disposées de manière à ne gêner aucun des mouvemens de son corps, ni le développement de sa poitrine, ni les mouvemens de ses bras et de ses jambes; et dans les momens où la nécessité de le garantir des vicissitudes et des intempéries atmosphériques, oblige d'assujettir ses enveloppes plus fermement, et de les tenir moins lâches, il faut, le plus souvent possible, les relâcher, et profiter des changemens que la propreté exige, pour laisser à l'enfant, tant que sa position le permet, et le plus qu'on le peut, toute la liberté de ses membres et de ses mouvemens.

6.° Quand l'enfant peut se soutenir seul et marcher, il faut que les vêtemens qu'il porte soient libres, légers, soutenus sur ses épaules; il faut que les attaches qui les assujettissent ne portent sur aucune partie dont elles puissent occasioner la gêne: des vêtemens dans le premier âge ne doivent étreindre ni la poitrine ni le ventre.

7.° L'enfant né faible, dans un climat très-variable, dans une disposition moins favorable à son développement et moins bien nourri, c'est-à-dire dans les conditions les plus affaiblissantes, doit être d'autant plus garanti par des enveloppes conservatrices de sa chaleur naturelle.

8.° L'enfant faible, dont la dentition s'annonce, et celui qui s'affaiblit en en éprouvant les tourmens, doivent être garantis avec d'autant plus de soins qu'ils deviennent plus faibles et plus susceptibles, surtout s'ils sont tourmentés de dévoiement et de coliques, et en général, lorsque les digestions sont troublées.

9.° Ce qui vient d'être dit des enveloppes pour le corps, on doit également et spécialement le dire pour la tête, et lorsque cette partie, avant la dentition, n'a pas été habituée à rester découverte, elle doit être d'autant plus conservée dans les mesures de préservation devenues habituelles et nécessaires, que l'enfant se trouve dans une époque où les évacuations cutanées, familières à cet âge, se portent principalement sur la partie chevelue et derrière les oreilles.

10.° Lorsque les parties que les circonstances ou l'habitude ont rendues trop susceptibles, sont suffisamment garanties, il est utile que l'enfant soit tenu et promené à l'air libre pendant le jour, pour recevoir tous les avantages de la respiration d'un air pur, de l'influence et du mouvement de la lumière solaire; car l'enfant qui vit renfermé dans le repos et l'obscurité, perd une grande partie des forces qu'il devrait acquérir.

11.° L'âge intermédiaire entre la première dentition et la seconde est celui où l'enfant, se soutenant par lui-même, est le plus en état de jouir des avantages de l'air libre et d'en braver efficacement, par son activité, les intempéries et les vicissitudes. C'est alors qu'il est important que tous les objets qui attraient son âge, l'appellent au dehors avec la liberté de sortir et de rentrer selon ses désirs et selon le sentiment de ses besoins. C'est alors aussi, dans le cas où sa faiblesse naturelle ou les orages de la dentition ont obligé de l'environner jusque-là de garanties, qu'il faut s'en affranchir, et qu'il est utile de lui découvrir la tête, si elle a été tenue antérieurement couverte par quelques raisons ou par nécessité.

12.° Dans cette époque, l'enfant des gens riches, qui est élevé dans les villes et bien logé, peut être légèrement vêtu; l'enfant du pauvre, au contraire, mal logé, est celui qui dans les champs court indifféremment par toutes les intempéries, et qui, exposé à toutes les rigueurs des saisons, les supporte avec plus d'avantage, étant bien couvert, ayant les pieds dans des chaussures sèches et le corps garanti par des vêtemens propres à le préserver plus par leur nature que par leur quantité.

13.° L'excès et la continuité du froid, semblables à l'excès de la fatigue, emploient inutilement les forces, les épuisent et les empêchent de se renouveler, surtout s'ils sont accompagnés d'humidité; ils nuisent autant à l'éducation saine des enfans que les garanties exagérées et la continuité d'un air chaud et d'une température douce et uniforme.

14.° Les habitudes physiques qu'on introduit dans les premières périodes de la vie, doivent être calculées sur les forces qu'ont les enfans pour en soutenir l'influence et sur le genre de vie auquel ils sont destinés, qu'ils prendront ensuite et dont ils doivent en général commencer l'essai dans la seconde enfance : les habitudes qui préparent à une vie dure et laborieuse sont généralement les plus utiles.

15.° La seconde enfance, sous le rapport de l'air et de ses vicissitudes, ne présente ordinairement que des considérations relatives aux avantages généraux d'un bon régime, et la nature des exercices auxquels les enfans doivent se livrer, suppose toujours le concours avantageux d'un air libre, pur et renouvelé.

16.° Quand l'âge et la solidité de l'enfant le mettent en état de se livrer à des exercices plus forts, à des courses, des jeux, dans lesquels le tronc doit être assuré sur le bassin, et donner aux efforts des membres thorachiques et abdominaux un appui solide, et lorsque les vêtemens, surtout des garçons, se partagent en supérieurs et en inférieurs, les ceintures de ces derniers doivent être très-larges et comprendre les reins et le ventre. Il est utile de distribuer leurs attaches sur le plus de points qu'il est possible, en les liant à la partie supérieure de l'habillement et en les soutenant largement au-dessus des épaules, pour les empêcher de trop comprimer au-dessus des hanches. Cette partie de l'habillement doit laisser les jointures des cuisses, des jambes, des pieds, parfaitement libres. La partie supérieure de l'habillement qui embrasse le haut du corps, reposant naturellement sur les épaules, ne doit point serrer la poitrine, et doit laisser aux articulations des épaules et des bras tout leur jeu et toute l'étendue de leurs mouvemens.

17.° L'habillement plus spécialement affecté aux garçons, est souvent utilement employé, du moins en partie, pour les filles, lorsqu'il est utile dans cette époque de la vie de donner aux membres

abdominaux un appui plus solide, par la fixité que les régions lombaire et abdominale reçoivent de cette espèce de vêtement.

18.° Dans la seconde enfance, où les affections rachitiques se portent plus facilement et plus communément sur les parties osseuses de la poitrine, c'est une grande erreur que de croire prévenir d'avance la faiblesse que l'on soupçonne dans ces parties, par des habillemens à l'aide desquels on croit soutenir le corps, et maintenir fermement la poitrine et le tronc dans les situations et proportions convenables. Quelque bien disposés que puissent d'ailleurs paraître ces appuis et ces soutiens, ils ont un double inconvénient : le premier est d'affaiblir par l'inaction les muscles dont la force doit maintenir la rectitude du tronc et que rien ne peut suppléer; le second inconvénient est de s'opposer à la variété des mouvemens dont les directions multipliées, la promptitude, la précision et la justesse sont nécessaires au maintien de l'équilibre du tronc, qui par sa perfection est la meilleure garantie de la rectitude de l'accroissement.

19.° Les soins que l'on prend ensuite dans l'habillement pour dissimuler les défauts de proportion qui n'ont pu être évités, doivent reposer sur les mêmes principes, la liberté, l'aisance des mouvemens et la plénitude d'action dans les muscles dont la puissance est affaiblie, le rétablissement des proportions avec les actions parallèles et symétriques, et l'attention d'éviter les compressions, surtout sur les organes affaiblis, ou du moins d'en diminuer l'effet en étendant les points sur lesquels elles portent, et en les graduant par une réaction élastique habilement ménagée.

20.° Il est essentiel pour les jeunes filles, vers l'âge de puberté, que la partie des vêtemens qui correspond à la poitrine, soit parfaitement libre, surtout vers la région des mamelles; que la partie antérieure de la poitrine, où les mouvemens ont le plus d'étendue, soit surtout favorisée dans son développement en avant; que les épaules se placent sans contrainte en arrière; enfin, que les mamelons

prennent toute leur saillie et ne soient point comprimés de manière à se perdre dans le corps de la mamelle.

21.° L'usage des bains froids pour les enfans doit être réglé par les considérations qui distinguent les faibles des forts. Le bain de propreté doit être de courte durée; les bains froids sont presque toujours superflus pour les forts. Ils doivent se réduire à de simples immersions pour la plupart, à moins qu'ils ne soient pris dans l'eau courante et que l'enfant ne joue et ne s'amuse d'une manière active dans le bain.

22.° Les bains froids ne conviennent pas aux enfans qui se réchauffent ensuite difficilement, et ils sont avantageusement remplacés dans tous les cas par des lotions fraîches promptement terminées, accompagnées de frictions douces, qui aident et accélèrent la réaction qui rétablit la chaleur externe. Le froid des lotions doit être gradué selon la sensibilité ou la faiblesse de l'enfant : il faut amener par degrés celui qui est faible et irritable à souffrir le degré de froid auquel sa force peut se proportionner, et ne jamais le prolonger au-delà de ce que la propreté exige.

23.° Les lotions qu'exige l'état de l'enfant nouveau-né, doivent être soumises aux mêmes réserves; il est toujours inutile qu'elles soient très-froides : il est souvent avantageux d'y mêler quelque tonique, comme un peu de sel ou de vin. Les onctions préliminaires avec le beurre frais, adoptées par quelques accoucheurs, peuvent être utiles pour faciliter l'enlèvement des mucosités et diminuer le saisissement que les lotions peuvent produire sur la peau tendre de l'enfant, et sur l'épiderme peu résistant qui la recouvre.

24.° Les lotions froides sur la tête doivent toujours être accompagnées de frictions avec les éponges ou les linges dont on se sert pour les faire, et suivies de frictions sèches faites avec les linges, les flanelles ou les brosses. Ces dernières suffisent pour peigner la chevelure des enfans, quand cette chevelure n'est pas longue; elles peu-

vent dispenser des lotions dans les cas où le lavage n'est pas nécessaire pour nettoyer la partie chevelue : mais la face doit toujours être lavée à l'eau froide.

25.° Lorsque la chevelure est devenue longue, le peigne et la brosse suffisent pour entretenir la propreté : les lotions alors auraient quelquefois des inconvéniens ; elles en auraient surtout lorsque la tête est le siége de perspirations et d'exsudations cutanées abondantes : pour éviter ces inconvéniens, il faut que les lotions alors soient suivies d'une dessiccation prompte et complète au moyen des linges.

Ingesta.

1.° La nourriture la plus désirable pour l'enfant est le lait de sa mère ; c'est aussi pour la mère la manière la plus naturelle et la plus sûre d'éviter les accidens qu'on observe souvent à la suite des couches.

2.° Le moment de commencer cette nourriture est celui dans lequel la femme accouchée a pris le repos, le sommeil et l'alimentation substantielle et liquide nécessaires pour la remettre des fatigues du travail et pour réparer ses forces.

3.° Le mouvement fébrile à la suite duquel les mamelles se remplissent et se développent, et qu'on nomme la fièvre de lait, ne doit pas faire interrompre l'allaitement ; il prévient alors l'engorgement des seins et n'est pas nuisible au nouveau-né.

4.° Un allaitement trop réitéré, surtout pendant la nuit, est nuisible à la perfection du lait, fatigue la mère, ne rassasie pas l'enfant, le ramène au sein trop fréquemment, et ne permet au lait ni de prendre de la consistance, ni de remplir suffisamment les seins.

5.° Les intervalles entre les lactations doivent se proportionner à la fois et aux besoins du nourrisson et aux forces de la mère. La bonté ou la force substantielle du lait dépend des intervalles qui lui ont laissé le temps de se reproduire.

6.° Les intervalles de la nuit doivent être, toutes choses égales, plus grands que ceux du jour, et pour cela il est utile que la dernière lactation de la journée ou celle qui se fait à l'entrée de la nuit, avant le sommeil nocturne de la mère et de l'enfant, soit précédée d'un intervalle plus grand que les lactations du jour, et se fasse dans une plénitude de seins qui donne à l'enfant une nourriture plus substantielle, plus abondante, et lui prépare un sommeil plus durable et plus profond.

7.° L'allaitement qui se fait sur la fin de la nuit après un sommeil suffisant pour la mère, est le plus substantiel; un intervalle assez grand doit le séparer des lactations du jour, que l'état de veille et d'activité de l'enfant rendent ordinairement plus fréquentes : ainsi, les plus fortes lactations seront celle du soir qui prépare le sommeil, celle de la nuit qui succède au sommeil, et la première lactation du jour; les autres sont en général plus légères et plus courtes.

8.° Si les lactations de la nuit sont trop fréquentes et si le repos de la mère est trop interrompu, le lait devient plus séreux, moins substantiel, prépare au nourrison un repos moins durable et fatigue excessivement la mère; il est en général facile, quand on s'y prend de bonne heure, d'habituer l'enfant à un allaitement bien régulier et dont la continuation est aussi favorable à lui-même qu'à celle qui l'allaite.

9.° L'enfant qui tette abondamment et avec activité, qui rejette immédiatement ou peu après avoir quitté le sein, un lait épais et blanc, sans efforts, sans douleurs et en s'endormant, ne doit point être regardé comme en ayant pris une surcharge nuisible, et ne doit point être retiré du sein avant de l'avoir quitté spontanément.

10.° L'enfant qui quitte et reprend le sein en jouant, surtout pendant le jour et avec le caractère de la gaieté, prouve que la nourriture qu'il prend est saine et suffit à sa subsistance.

11.° Quand l'enfant est trop long-temps au sein, quand il y revient fréquemment, quand il le quitte et le reprend avec des ca-

ractères d'impatience, et le redemande avec instance, sans qu'il y ait aucun symptôme dépendant de l'effort des dents sur les gencives, c'est un signe que le lait est en trop petite quantité, ou qu'il est trop séreux pour suffire à la nourriture: il faut alors suppléer à son insuffisance; autrement l'enfant maigrit, ne dort pas, et la mère s'épuise.

12.° Il est, toutes choses égales, plus utile à l'enfant, tant sous le rapport de l'éducation physique, que sous celui de l'éducation morale, d'être allaité par sa mère, que d'être confié aux soins d'une nourrice étrangère, surtout loin de la maison paternelle, ou d'user d'aucune autre sorte de nourriture substituée à l'allaitement maternel; et l'on ne conçoit pas comment à moins d'impossibilité absolue, une femme peut vouloir renoncer à nourrir son enfant.

13.° Lorsque la femme qui nourrit éprouve, sans que l'enfant souffre, ou sans qu'il montre une avidité extrême, des lassitudes, des douleurs dans le dos, de l'amaigrissement, une toux sèche, l'allaitement est nuisible à la mère et exige sous ce rapport ou un supplément de nourriture, ou l'abandon de l'allaitement; il en est de même lorsque les mamelles ne fournissent pas une suffisante quantité de lait.

14.° La délicatesse présumée ou constatée de poitrine avec une constitution générale sèche, nerveuse et irritable, est une présomption de la difficulté d'accomplir avec succès l'allaitement, et une raison d'en détourner la mère et d'y substituer ou une nourrice bien constituée, ou un autre mode de nourriture.

15.° La délicatesse présumée ou constatée de poitrine, mais avec une constitution générale saine, un tempérament sanguin modérément lymphatique, de l'embonpoint, une irritabilité qui n'est point extrême, n'est point un obstacle à l'allaitement; celui-ci peut, au contraire, être utile à la mère et la préserver d'accidens qui pourraient menacer sa poitrine, et n'a rien de nuisible pour l'enfant.

16.° Les vices existans chez la mère et reconnaissables à des

signes propres dont on peut croire que l'enfant est exempt à la naissance, et dont on peut se flatter de le préserver par un bon régime alimentaire, sont une raison d'interdire l'allaitement à la mère.

17.° Les vices existans chez la mère et dont l'enfant est atteint en venant au monde, ne doivent pas empêcher l'allaitement maternel; il faut, au contraire, que la mère prenne alors les remèdes nécessaires pour donner à son lait les qualités propres à guérir l'enfant autant qu'à le nourrir. Si dans ce cas la mère ne pouvait pas allaiter, il faudrait soumettre au traitement nécessaire une nourrice prévenue du danger auquel elle serait exposée, ou à son défaut, un animal domestique.

18.° Le choix d'une bonne nourrice doit être déterminé par les conditions d'une santé forte et d'une bonne constitution. L'époque de ses couches ne doit point être trop reculée; le lait, alors trop consistant, est quelquefois mal digéré par les enfans faibles: il y a aussi quelque inconvénient à ce que ses couches soient trop récentes; il faut que la santé ait repris toute sa solidité. L'embonpoint d'une nourrice ne doit point être celui d'une superfluité lymphatique; sa coloration doit être franche, de quelque nature qu'elle soit, c'est-à-dire, ni d'un noir huileux, ni d'un blanc blafard, ni entremêlé d'une teinte jaune; la coloration brune ou celle qui est intermédiaire entre le brun et le blond, est préférable, toutes choses égales, chez les Européennes, à la coloration trop noire, au blond trop pâle et à la couleur rousse. La physionomie animée, l'œil clair dont le blanc est bien mat, les dents blanches et bien saines; les gencives fermes, minces, bien étendues sur la racine des dents, également vermeilles dans toute leur hauteur et leur épaisseur; l'intérieur de la bouche et de l'arrière-bouche pur; l'haleine sans odeur, la peau ferme, les seins plus fermes que volumineux, les bouts bien alongés, le lait jaillissant facilement lorsque les seins ont été deux heures sans être vidés, ayant de la con-

sistance, une opacité blanche, une saveur douce et modérément sucrée, n'excitant aucune sensation lorsqu'il est porté dans l'œil; nul écoulement muqueux par les voies utérines, quelque inodore et quelque exempt d'âcreté qu'on le suppose; toutes les fonctions régulières, l'appétit franc, le sommeil paisible, l'ame calme, le caractère nullement exaspérable, une sensibilité modérée : telles sont les conditions qui devront guider dans le choix d'une nourrice.

19.° La nourriture étrangère, lorsqu'elle ne se fait pas sous les yeux de la mère, se fera plus utilement à la campagne dans un air pur, dans une situation élevée, dans une habitation bien aérée; la nourrice usant d'un bon régime alimentaire, bien substantiel, menant une vie exercée, mais exempte de grandes fatigues et d'un travail trop assidu.

20.° Après le choix d'une bonne nourrice, le meilleur moyen de nourrir un enfant que la mère n'allaite pas, est de recourir aux animaux qu'il peut téter : la chèvre est celui qui donne plus facilement et plus utilement son lait, et le lait pris immédiatement au pis de l'animal, réussit toujours mieux que celui qu'on donne à l'aide du biberon ou de la cuiller.

21.° Quand on est obligé d'élever l'enfant sans nourrice et de pratiquer l'allaitement artificiel, ou de donner des nourritures de diverses espèces, il importe, pour réparer l'imperfection de ces moyens et reproduire autant qu'on le peut les conditions avantageuses de l'allaitement maternel, de mettre, le plus possible, l'enfant dans les bras d'une femme saine, pour conserver les communications immédiates de chaleur que la mère et l'enfant se transmettent mutuellement.

22.° Quand on allaite au biberon, il est important que les vases soient scrupuleusement et assidûment nettoyés, qu'ils soient élevés à une température à peu près égale à celle du sein de la mère, que le lait n'y séjourne jamais, qu'il soit renouvelé à chaque lactation, et que les moyens de le transmettre au nourrisson n'y ajou-

tent aucun élément étranger. Il faut que ce lait soit donné récemment trait, et que la manière de le donner à l'enfant conserve, autant que possible, les avantages de la succion du sein, pour exciter la sécrétion et favoriser le mélange de la salive.

23.° Les alimens supplémentaires de l'allaitement maternel ou étranger ne doivent être donnés que quand le lait est insuffisant sous le double rapport de la consistance et de la quantité; ils doivent se rapprocher d'autant plus de la nature du lait maternel que l'enfant est plus près de la naissance et que ses forces digestives sont moins développées.

24.° Un lait trop fort donné à un enfant trop faible, soit qu'il vienne d'une nourrice trop avancée et dont le lait ait trop de consistance, soit qu'il soit fourni par un animal qui le donne trop épais, ne se digère point, et les matières rendues représentent un caillé exprimé et compact, blanc dans son intérieur, coloré seulement à l'extérieur, que la bile ni les sucs digestifs n'ont pas pénétré, et qui sort en même temps que les excrétions séreuses par lesquelles il n'est point délayé. Le nourrisson alors n'a absorbé que le petit-lait ou sérum; il est pris de dévoiement, de coliques, et dépérit. Il faut le changer ou de nourrice ou de nourriture, il faut lui donner une nourrice plus jeune, des alimens moins coagulables, mêler à son lait des substances qui divisent et partagent la partie caséeuse et l'empêchent de se concréter en une masse trop compacte et impénétrable : telles sont les substances qui, comme les farines et les fécules dissoutes dans le lait, forment avec lui une gélatine soluble, partagent le caillot en rompant sa densité, et le rendent plus perméable et plus soluble. Quelque épais que paraisse ce mélange, il se digère, toutes choses égales, mieux dans les cas dont il s'agit ici, qu'un lait trop fort donné pur et sans aucun mélange; mais une nourrice dont le lait est plus jeune, est toujours préférable.

25.° Quand le lait maternel devient insuffisant, à cause de la

force de l'enfant et de l'augmentation de ses besoins, le meilleur supplément que l'on puisse donner d'abord, est celui qui se rapproche le plus de la nature du lait et qui n'en diffère que par une plus grande consistance et une plus grande quantité de matières nutritives. Les fécules, les farines parfaitement cuites dans le lait, sont un bon aliment supplémentaire de l'allaitement. La bouillie faite avec la farine de froment, quand elle n'est pas trop épaisse, quand la farine est bien cuite et parfaitement combinée avec le lait, est plus substantielle que les autres et ne mérite point les reproches qu'on lui a faits, d'être plus indigeste : celle qu'on prépare avec la farine de riz est, après celle-là, la plus substantielle ; la plus légère de toutes, mais aussi la moins nourrissante, est celle qu'on fait avec les fécules purement amilacées.

26.° Les panades dont le pain fermenté est la base, et qui sont préparées avec de l'eau légèrement sucrée à laquelle on mêle un peu de beurre ou un jaune d'œuf, l'un et l'autre bien frais ; celles encore qui sont faites avec des bouillons animaux gélatineux, sont des alimens supplémentaires également utiles, mais dont les qualités varient avec la nature du pain qui en fait la base, et dépendent de la perfection avec laquelle ce pain est préparé.

27.° Quelque bien choisies que soient les nourritures supplémenaires, leur succès est d'autant plus assuré que l'enfant, s'il est encore faible, prend en même temps le lait de sa mère, si peu abondant qu'on le suppose : celles qui réussissent le mieux comme supplément de la lactation, ne lui sont pas aussi heureusement substituées quand elle n'a pas lieu, et alors la nourriture artificielle demande beaucoup plus de soins et présente plus de difficultés.

28.° Sitôt que l'enfant peut mâcher quelque substance alimentaire, il est important de lui en présenter dont la solidité et la résistance soient en proportion avec ses organes de la mastication, dont l'action opère le mélange et provoque l'efficacité digestive de la salive.

29.° Les heures auxquelles l'aliment supplémentaire doit être donné de préférence, sont celles qui répondent ordinairement aux lactations qui doivent être les plus substantielles, et qui précèdent le temps dans lequel la mère doit prendre du repos et du sommeil pour préparer une lactation plus forte, ou bien lorsque son lait se trouve trop léger et trop peu abondant : il est utile, dans l'alimentation du soir, que l'aliment supplémentaire soit suivi d'une lactation modérée, qui mêle le lait de la mère aux alimens de l'enfant, en assure et en accélère la digestion, et prépare à celui-ci un sommeil doux et paisible.

30.° L'allaitement, quand rien ne force de l'interrompre, quelque succès que puisse avoir la nourriture supplémentaire, doit être soigneusement conservé pour l'époque où les tourmens de la dentition se font sentir, parce qu'alors il a un grand avantage pour calmer les douleurs et pour préparer le sommeil.

31.° Il est utile, même au milieu de l'allaitement le plus heureux et le plus suffisant, d'habituer de bonne heure l'enfant à boire ou à prendre quelque chose à la cuiller, afin d'éviter les embarras qu'éprouverait la nourriture, si l'allaitement venait à être suspendu par quelque événement imprévu.

32.° La meilleure manière d'opérer le sevrage, pour l'enfant comme pour la mère, est de l'opérer par degrés. On ne conserve alors que les lactations principales ; on supprime celles du jour, pendant lequel l'enfant peut être distrait, amusé et entraîné loin de sa mère ; on conserve seulement celle du soir qui succède aux alimens et celle du matin : on les supprime enfin l'une et l'autre, en écartant l'enfant de l'intimité de sa mère, en l'absence de laquelle il oublie aisément le sein, et qu'il revoit ensuite sans désir et sans tourment. On proportionne en même temps l'abondance de l'aliment supplémentaire à la quantité de lait dont l'enfant se trouve privé par le sevrage.

33.° Dans le sevrage rapide il est bon de donner à l'enfant les

alimens les plus rapprochés par leur nature du lait de la mère, et de les entremêler aux autres alimens dans les heures les plus rapprochées de celles où il avait l'habitude de prendre le sein : il est bon d'opérer ce changement de régime en l'absence de la mère, et en environnant l'enfant de distractions.

34.° Le sevrage se fait plus facilement et plus utilement à la campagne, dans un air pur, et quand on a le choix du temps, il est bon de préférer les belles saisons.

35.° Les alimens tirés des animaux, leurs bouillons, leurs chairs, soit blanches, soit colorées, étant par la nature de leurs élémens les plus propres à donner promptement aux produits de l'économie le caractère animal, il est utile de les faire prédominer dans le régime des enfans faibles, lymphatiques, mous, peu colorés; dont la chaleur est moins active, moins expansive, moins également répandue; dont les digestions sont facilement troublées par des renvois aigres; dont les évacuations, plus pâles, prennent moins évidemment leurs caractères distinctifs; dont les ganglions lymphatiques paraissent disposés à s'engorger facilement, et dont l'ossification est peu consistante.

36.° Il faut, au contraire, mêler dans des proportions plus fortes les substances végétales dans le régime des enfans forts, vigoureux, et qui paraissent disposés à animaliser fortement les matières dont ils se nourrissent.

37.° L'usage du vin et des boissons fermentées doit être réglé d'après les mêmes principes; il vaut mieux, toutes choses égales, que l'enfant fort, et dont la digestion est active, ne contracte pas l'habitude d'en user : il est en général utile au contraire de donner du vin aux enfans faibles et lymphatiques.

38.° Les liqueurs spiritueuses ne conviennent ni aux uns ni aux autres, et les assaisonnemens en général doivent être simples et altérer le moins possible la nature et la pureté des substances qui entrent dans le régime alimentaire.

Excreta.

1.° Les évacuations naturelles des enfans doivent être favorisées, par quelque voie qu'elles se fassent, et maintenues dans leur mesure habituelle pour la quantité et la qualité surtout, à l'aide du régime alimentaire, en observant son influence sur leur état et leur abondance.

2.° Les évacuations alvines devenues plus séreuses et plus abondantes, sans coliques et sans contracter une odeur ou une couleur vicieuse, et sans excéder en quantité le double de leur mesure naturelle, lors du travail de la dentition, ne doivent pas être regardées comme des signes de maladies, et n'exigent point de changemens dans le régime ordinaire.

3.° Les évacuations cutanées devenues sensibles par une altération de la peau, par des suintemens muqueux, ou par des croûtes qui se forment à sa surface sans intéresser son épaisseur, à la tête, derrière les oreilles, à la face sans entamer l'épaisseur de la peau, lorsque d'ailleurs l'enfant conserve sa force, sa gaieté, son appétit et son sommeil, ne doivent inspirer aucune inquiétude, et l'on ne doit leur appliquer d'autre traitement que celui d'une grande propreté, au moyen de la pureté et du renouvellement des langes, ainsi que des lotions, qui ne doivent cependant être ni trop abondantes ni trop fréquemment réitérées : il est rare qu'il faille y recourir plus d'une ou deux fois dans la journée, le matin et le soir, à moins d'une surabondance extrême des écoulemens auxquels la peau a donné issue.

4.° Les évacuations alvines et les urines donnent des occasions plus fréquentes de soigner les enfans et de les mettre plus proprement ; il est important, surtout lorsque leurs parties inférieures s'échauffent, et que les replis de leurs membres se rougissent, de ne jamais les laisser séjourner dans les langes, et de laver chaque fois à l'eau froide les parties échauffées : il serait utile, si le temps le per-

mettait, de laisser les langes ouverts et assez développés pour que les émanations de ces excrémens fussent contenues le moins possible autour des parties.

5.° Il faut éviter d'user des moyens artificiels à l'aide desquels on favorise les évacuations, et n'y point recourir quand elles se font dans une mesure naturelle et tranquille, et sans accidens étrangers à l'état ordinaire.

6.° Le méconium qui doit sortir naturellement dans les premières heures, et être évacué dans la première journée de la naissance, n'exige, en général, d'autre secours que l'effet laxatif du premier lait de la mère pour en provoquer la sortie. L'usage d'en accélérer et d'en compléter l'évacuation par des doses modérées d'un doux laxatif, comme le sirop de rhubarbe composée, ou celui de violette, ou de fleurs de pêcher, n'est cependant pas sans utilité, soit que l'enfant ne puisse pas jouir de l'allaitement maternel, soit qu'on ait l'intention de prévenir par ce moyen l'accumulation bilieuse qui produit l'ictère, si fréquent dans les premières semaines de l'existence.

Gesta ou peracta.

1.° L'enfant, au moment de la naissance, remplit par le sommeil les instans qui ne sont pas employés à téter; il n'est guères éveillé que par le besoin : à cela près son état est une continuation de celui où il était pendant la gestation.

2.° Quand les sens ont été frappés et éveillés par le son et la lumière, et quand l'enfant cherche les objets d'où partent ces sensations, il veille une partie du jour; il dort immédiatement après la lactation; il s'éveille pour de nouveaux intérêts; il sourit à sa mère, voit le sein et le saisit, et l'habitude d'être propre lui en fait sentir et exprimer le besoin. A mesure que ses rapports se multiplient, il veille davantage; ses mouvemens et ses jeux commencent dans les bras de sa mère, entrent en partage de sa journée et lui rendent nécessaire une plus grande liberté d'agir et d'être débarrassé de ses

langes : il ne dort plus que deux fois le jour après les lactations les plus fortes ou les alimentations les plus substantielles. Bientôt, son activité augmentant avec ses forces ; âgé d'un an et faisant déjà l'apprentissage de marcher, il ne fait plus pendant le jour qu'un somme d'une couple d'heures, et dort toute la nuit. Enfin, se soutenant, courant, livré à toute la vivacité des mouvemens de son âge, à la succession rapide de ses idées, à tous les intérêts qui l'entraînent, si la douleur ne trouble pas l'ordre et la mesure du repos, la nuit ou le soir amènent un sommeil de plusieurs heures ; mais les souffrances de la première dentition et la fatigue qui en résulte, augmentent ou diminuent la durée de ce repos.

3.° Dans la seconde enfance, l'étendue du sommeil se restreint encore peu à peu, jusqu'à ce qu'un tiers de la journée suffise au repos et au sommeil : ce n'est qu'après que la puberté est accomplie, que l'adolescent et le jeune homme, lorsqu'ils ne sont pas abattus par la fatigue, dorment moins encore, et que l'homme fait, dont toutes les facultés sont occupées, et qui n'est pas livré à des travaux corporels trop fatigans, trouve, dans un quart de la journée, la durée de sommeil nécessaire à la réparation de ses forces. Les femmes des villes, plus faibles, et conservant en général les caractères et la constitution de la jeunesse, conservent la plupart la mesure de sept à huit heures de sommeil.

4.° Les lits des enfans doivent être formés de matières assez souples pour les reposer promptement, pas assez molles pour les échauffer beaucoup. Dans le premier âge, ils doivent, outre cela, être favorables au maintien de la propreté. A cet âge, les enveloppes de l'enfant suffisent au maintien de la chaleur pendant le sommeil, et la balle d'avoine, dont il est ordinaire de remplir leurs matelas, paraît très-convenable à l'objet auquel on les destine.

5.° Les lits, uniformément fermes sans être durs, sont spécialement utiles sous de nouveaux rapports à la fin de la seconde enfance, à l'époque de la puberté et pendant toute l'adolescence : il importe

alors que les lits, ainsi que les couvertures qui revêtent l'enfant et le jeune homme pendant le sommeil, accumulent le moins de chaleur possible sur la région lombaire, sur la partie inférieure du tronc et sur les parties génitales.

6.° Dormir la tête basse, est une habitude favorable : l'habitude contraire, quand on cherche à la quitter, donne lieu à des vertiges qu'on n'éprouve pas également en passant d'une situation horizontale à une plus élevée.

7.° L'usage de bercer les enfans pour faciliter leur sommeil par la douceur, l'uniformité et la mesure du mouvement, finit par devenir un besoin ; il est donc bien de ne pas les y accoutumer. Il est bon cependant d'y recourir, comme au plus innocent des moyens propres à calmer l'inquiétude et la douleur, en ayant soin toutefois que le balancement du berceau ne soit ni trop brusque ni trop accéléré ; mais le mouvement que l'on donne à l'enfant immédiatement porté dans les bras est préférable à celui des berceaux balancés ou suspendus.

8.° Les heures qui ne sont point occupées par le sommeil, se partagent entre les repas, l'emploi et le développement des facultés, et les exercices qui donnent du mouvement au corps et aux membres. Quand les alimens sont simples et de bonne nature, quatre ou cinq repas sont nécessaires à l'enfance qui croît, s'exerce beaucoup et digère avec une grande promptitude. Le reste du temps doit être consacré aux mouvemens et aux exercices, dans des proportions d'autant plus grandes, relativement aux autres fonctions et aux autres facultés, que l'enfant est plus jeune.

9.° Non-seulement l'action et le mouvement, mais leur variété et leur universalité, sont une chose nécessaire au premier âge : ainsi l'exercice des facultés intellectuelles, et le travail même du corps, dirigé vers un but fixe, et exercé par quelque partie seulement, ne doivent occuper qu'une portion de la journée d'autant moindre que l'enfant est plus jeune, plus faible, qu'il a plus besoin d'affermir

tous ses membres, de perfectionner et d'étendre davantage ses facultés et ses forces : les jeux les plus utiles à cet âge sont ceux qui satisfont le plus pleinement à ce besoin.

10.° Les jeux et les occupations qui perfectionnent certains mouvemens qui demandent de l'adresse et de l'intelligence, qui n'occupent qu'une partie du corps et tiennent l'autre en repos, les jeux sédentaires et tranquilles, ne doivent succéder qu'à ceux qui développent les forces et en être le délassement.

11.° Les appuis que l'on donne aux enfans pour les aider à marcher, sont moins utiles que les efforts qu'ils font pour s'élever, se dresser, se soutenir, et que les essais qui les amènent à diriger leurs courses et à maintenir leur équilibre. Les garanties qu'on leur donne contre les chutes sont moins avantageuses que l'adresse que leur donne l'expérience des accidens presque toujours légers, dont la souplesse de leurs parties, la petitesse de leur stature et le sentiment de leur faiblesse et de leur instabilité, diminuent beaucoup les dangers.

12.° Ces appuis et ces garanties, quand les circonstances en nécessitent l'usage, ne sont pas nuisibles par eux-mêmes, si les uns ne gênent pas les parties en les étreignant, et si les autres sont assez légers pour que l'enfant puisse les enlever avec lui et les diriger sans fatigue et sans efforts; mais, quand on en a fait usage, on ne peut les enlever que lorsque l'enfant a pris toute l'assurance nécessaire à la station et à la marche, sans quoi la sécurité qu'ils lui ont inspirée rendra les chutes et les accidens plus fréquens et plus inévitables.

13.° L'usage de soutenir l'enfant par des lisières, a beaucoup plus d'inconvéniens; il lui donne des soutiens sans le dresser au maintien de l'équilibre; il l'habitue à une situation inclinée du corps qui retarde de beaucoup le moment où il pourrait se soutenir dans l'état de station droite. Suivant la forme ou la disposition de ces instrumens, ils gênent le développement de la poitrine ou la si-

tuation des bras et des épaules, et le temps pendant lequel on s'en sert est perdu pour la perfection des mouvemens des membres et pour le développement des forces.

14.° Les jeux des enfans réunis dans la seconde enfance et dans l'âge qui la suit, ont physiquement beaucoup plus d'avantages que les jeux et les exercices sédentaires; il en résulte des proportions plus égales de tous les mouvemens qui, mesurés sur des rapports comparables, sont dirigés par l'imitation ou par le désir d'égaler, soutenir ou contrebalancer des efforts pareils, et mettent ainsi les enfans dans un parallèle avantageux dans toutes les situations et dans tous les rapports.

15.° La natation est dans la seconde enfance, dans l'adolescence et dans la jeunesse, un des exercices les plus propres à distribuer également les forces autour de la ligne médiane, à assurer l'égalité du développement, la perfection de l'équilibre, l'uniformité, la symétrie des proportions dans l'ossification du tronc et à prévenir le rachitisme du thorax.

16.° L'escrime a les mêmes avantages, et donne à la poitrine plus de développement, au tronc plus de fermeté sur les hanches et un soutien plus assuré sur les membres abdominaux. La danse donne aux mouvemens plus de précision, de prestesse et d'élégance, à l'équilibre plus de variété, et y associe la justesse de l'oreille.

17.° La balle, le ballon, le volant, associent à l'exactitude des mouvemens et aux proportions justes des efforts, la précision, la perspicacité et l'accord du sens de la vue. Les barres, la course et la lutte, ont chacun des avantages qui rendent ces exercices précieux parmi ceux qu'on propose à la jeunesse pour développer en elle la force et l'adresse.

18.° La disposition des femmes au rachitisme du tronc dans le second âge et à l'époque de la puberté, ferait désirer que parmi ces exercices, dont la plupart n'appartiennent pas à leur éducation, elles pussent profiter spécialement des avantages de la natation.

Percepta.

1.° Les premières impressions que l'enfant reçoit par l'entremise de ses sens, et les premiers rapports qui par là s'établissent entre lui et tout ce qui l'entoure, le portent sans réflexion à l'imitation de ce qu'il voit et de ce qu'il entend : il est important que ces premières impressions soient justes et régulières.

2.° Il importe que l'enfant ne soit pas confié à une nourrice louche ou qui ait quelques mouvemens vicieux dans le visage; il est bon aussi que la voix, les paroles et les chants de sa nourrice ou des personnes qui le tiennent le plus souvent, ne soient point faux et vicieux; les yeux, les oreilles et la voix de l'enfant en contractant des habitudes dont les unes sont indestructibles et les autres ne se réforment que tard et difficilement.

3.° Il faut écarter les regards d'un enfant du spectacle des mouvemens convulsifs, violens, et des commotions fortes : soit par imitation, soit par l'effet d'une émotion reçue par des organes très-sensibles, l'enfant contracte des habitudes convulsives qu'on ne détruit pas ou qu'on ne détruit qu'avec peine.

4.° Quelque inexplicable que soit cette transmission par l'intermède de la lactation, il est sage de ne pas laisser l'enfant prendre le sein après que la nourrice ou la mère a éprouvé de violentes secousses, ou s'est laissé entraîner aux mouvemens d'une passion violente; il est prudent alors de ne laisser allaiter que lorsque la mère ou la nourrice est revenue à un état tranquille et calme, quand le sein a été d'abord épuisé artificiellement, et quand le lait s'est ensuite complétement renouvelé.

5.° Il est douteux que l'obliquité sous laquelle arrive la lumière et se représentent les objets aux yeux de l'enfant, soit la vraie cause du strabisme chez lui; néanmoins il est bon que sa position, surtout à son réveil, le prépare à recevoir également de l'un et de l'autre œil l'impression des objets qui doivent frapper ses regards,

et que l'arrivée de la lumière ne soit alors ni trop vive, ni trop brusque.

6.° Il est utile aussi que son réveil ne soit provoqué ni par des bruits très-violens, ni par des surprises très-vives, de quelque nature qu'elles soient et par quelque organe qu'elles soient reçues, c'est-à-dire par l'ouïe, la vue ou le contact.

7.° Les odeurs, quoique moins efficaces que les autres causes qui font impression sur les organes des enfans, doivent cependant être éloignées, surtout les odeurs pénétrantes qui excitent voluptueusement les nerfs.

8.° Il ne faut pas accoutumer trop tôt l'enfant aux saveurs fortes qui émoussent la délicatesse de l'organe du goût; tout ce que les circonstances peuvent exiger en ce genre, à raison des indispositions de cet âge, doit être adouci par des véhicules convenables, et c'est une grande erreur que de familiariser les enfans de bonne heure, en quelque âge qu'on les suppose, avec les liqueurs fortes et les assaisonnemens de haut goût.

9.° Il est bon de laisser naître dans les enfans le sentiment du besoin; mais il est nuisible de leur en laisser long-temps le tourment, quand il répond à des choses d'une nécessité absolue, comme l'alimentation et la soif: il faut cependant distinguer à cet égard les méprises de cet âge sur les tourmens qui résultent pour lui de l'ennui et de l'inoccupation.

10.° Il est important que les enfans ne soient pas laissés long-temps dans les inquiétudes de la solitude et dans l'inoccupation et le repos; l'ennui qu'ils éprouvent alors est un besoin indistinct de l'occupation, qu'ils interprètent par la faim et la soif, et qu'ils expriment par des instances auxquelles on ne cède pas toujours sans inconvénient: les distractions, les occupations qu'on leur suggère et les jeux de leur âge, satisfont alors à ce besoin illusoire. Les jeux doivent être à la libre disposition des enfans, du moins autant que ces jeux sont innocens et ne peuvent préjudicier à

leur santé. En laissant aux enfans une entière liberté dans leurs jeux, on connaîtra plus tôt leurs inclinations et leur caractère ; car les jeux de cet âge ne sont pas des jeux, mais l'occupation la plus importante et la plus assidue des enfans, qui, du reste, n'aiment pas à rester oisifs.

12.° Les cris, les pleurs et les plaintes des enfans qui ne parlent pas encore, expriment ou le besoin des alimens, ou celui d'être nettoyés, ou le désir de remuer librement et d'être débarrassés de leurs enveloppes, ou la douleur causée par la pointe d'une épingle, ou l'étreinte d'une ligature, ou des souffrances du côté des dents, ou des coliques, ou même quelquefois les approches du sommeil précédé d'un tourment inquiet, et auquel alors une légère lactation doit préluder. L'accent des cris, la manière dont les enfans s'agitent, la nature de leurs mouvemens, ou diverses apparences extérieures, donnent l'interprétation de ces plaintes. Les mères attentives et les nourrices intelligentes et soigneuses auxquelles les besoins des enfans sont familiers, entendent ce langage et ne s'y méprennent pas ; il est nécessaire qu'elles en étudient de bonne heure la signification, afin de les satisfaire.

13.° Vers la fin de la seconde enfance, à l'époque de la puberté et dans le cours de l'adolescence, on doit être attentif aux indices d'un sentiment quelquefois précoce d'une faculté naissante et d'un besoin plus ou moins pressant, dont le jeune homme ou la jeune fille n'ont pas toujours le secret et qui les entraînent à des habitudes et à des actions sur le danger desquelles il est nécessaire de les éclairer, quand on les voit près de s'établir.

14.° Il est d'autant plus important de surveiller à cet égard les enfans, que les satisfactions qu'ils se donnent, couvertes d'abord par la pudeur, puis dissimulées par la honte, sont dérobées plus soigneusement à la connaissance de leurs parens ou de leurs maîtres, et il est nécessaire, sans alarmer leur pudeur, de ne pas en exagérer la honte, pour obtenir l'aveu et la confidence de leurs sensations, de leurs actions, et pouvoir les instruire de leurs dangers.

15.° Les rapports même mutuels et publics des enfans entre eux, sont des moyens d'une dangereuse révélation sur les mouvemens et les sensations dont les organes de la génération sont le siége; ces rapports méritent une grande attention et une active surveillance.

16.° Il importe dans les réunions d'enfans et de jeunes gens, que leurs jeux soient ouverts, visibles, expansibles; il faut observer les réunions tranquilles et écartées, surveiller et empêcher leurs rapprochemens dans des lieux naturellement et nécessairement secrets; il faut que les lieux de leur repos soient aisément pénétrés par les regards des personnes sages qui veillent sur eux, et que leurs communications alors soient sévèrement interdites.

17.° Chez les adolescens dont les organes et les facultés sont déjà développés, la vue des personnes du sexe avec lesquelles leur position leur interdit des rapports qui ne peuvent qu'occuper leur imagination, donner matière à des rêveries sans objet réel et sans espérance de succès; les peintures, les histoires, les romans qui présentent à l'esprit des objets fantastiques et les mettent dans des situations imaginaires, sont plus redoutables à cet égard que les rapports réels dans lesquels ils pourraient être entraînés, quelque condamnables et quelque dangereux qu'on puisse d'ailleurs les supposer.

18.° Il faut néanmoins éviter également et la solitude et les rapprochemens des deux sexes, dans les mesures trop intimes et trop particulières; on doit préférer les sociétés mêlées et en nombre suffisant pour nécessiter une certaine variété de rapports, mais pas assez grande pour favoriser l'isolement par la confusion.

19.° Il faut éviter à plus forte raison les récits, les lectures, les fictions, des représentations dont l'intérêt naît de la puissance et de l'influence respective des sexes, soit qu'elles soient représentées comme moteurs dans de grands événemens, soit qu'elles s'offrent comme le but principal, le lien et le terme d'une action, soit enfin qu'elles se présentent sous les charmes de la jouissance.

20.° L'inaction, la tranquillité, les inclinations solitaires, le silence, la méditation, l'abandon des jeux ordinaires et des habitudes familières, le changement de caractère, sont les signes qui doivent inspirer aux instituteurs et aux parens une attention spéciale sur la conduite des enfans et des jeunes gens.

21.° Si à ces présomptions se joignent l'air triste et languissant, sans maladie et sans dérangement notable de la santé, l'humeur, l'impatience, la taciturnité, il est difficile de douter du secret de l'enfant; il est bien tard pour l'obtenir, lorsque l'amaigrissement, le teint plombé, le cercle livide des yeux, le regard fixe, le caractère de la faiblesse et de la lassitude, succèdent aux indices moraux, et commencent à présenter les signes physiques d'un désordre qui, déjà, est du ressort de la thérapeutique.

22.° Il importe alors beaucoup de conserver la confiance des enfans ou de la gagner, de les éclairer sans les humilier, de les avertir du danger, sans livrer leur esprit à des inquiétudes exagérées, de leur présenter des considérations morales sans les faire rougir d'eux-mêmes, de leur donner le secret de leur situation comme un avertissement et non pas comme un reproche.

23.° La lecture des ouvrages de médecine, dans lesquels les torts de leur âge sont tracés avec opprobre, et les dangers présentés dans des conséquences effrayantes et irrémédiables, ne doit être livrée à leur méditation qu'avec bien de la réserve, et jamais quand les premiers désordres physiques sont annoncés; surtout si leur caractère est faible, craintif et susceptible des tourmens d'une sollicitude pusillanime.

24.° Il faut les ramener à la gaieté, à la confiance, à leurs jeux, à des occupations actives, diversifiées, qui amènent une fatigue modérée, et par suite un sommeil profond et calme. Il faut mêler toutes ces choses de beaucoup d'intérêts pris de l'amour-propre, de la curiosité, de tout ce qui donne de l'activité aux occupations et de la vivacité aux désirs, enfin de tout ce qui peut rompre la direc-

tion et la force des habitudes et des besoins contractés, en y joignant un régime alimentaire convenable, et les soins, essentiels dans ces cas surtout, relativement aux lits et aux situations pendant le sommeil.

L'observation suivante, empruntée à Tissot, est une preuve que les soins et les attentions dont il vient d'être parlé en dernier lieu, n'ont pas été toujours employés sans succès, et qu'il faut les continuer avec persévérance jusqu'à ce qu'on voie se manifester des effets avantageux et même se détruire entièrement la plus funeste des habitudes que les enfans contractent quelquefois dès le plus jeune âge.

« Un petit garçon de quatre ans et demi, auparavant gai, vif,
« très-intelligent, avait totalement changé dans l'espace de quelques
« mois; son visage s'était décoloré, sa gaieté l'avait abandonné; il
« avait perdu la mémoire avec sa vivacité. Ce qui ajoutait à la com-
« passion qu'excitait ce petit malheureux, c'est le sentiment qu'il
« avait de sa misère; il sentait bien, disait-il, que cela lui faisait
« du mal, mais il ne pouvait s'en abstenir : il se prêtait sans répu-
« gnance à toutes les précautions qu'on employait pour l'empêcher
« de se livrer à son penchant, et avertissait même des moyens qu'il
« avait trouvés pour éluder ces précautions. Comme il appartenait
« à des parens qui le chérissaient, on est parvenu à le guérir de
« cette fatale habitude et des maux qu'elle lui avait déjà causés par
« une surveillance qui a duré constamment pendant plusieurs mois,
« jour et nuit : il couchait avec son père, et on avait même l'atten-
« tion de lui lier les mains, car involontairement, pendant son
« sommeil, il allait exciter ses organes génitaux. Enfin, en unissant
« à cette activité de surveillance, dont un père seul est capable,
« une vie agitée et pleine de mouvement, on est parvenu à arracher
« cet enfant au danger qui le menaçait, et à lui faire perdre jus-
« qu'au souvenir de ces plaisirs funestes. »

FIN.